

# Département de l' Eure

---

Commune de VAL-DE-REUIL

---

## Lotissement "DOMAINE DES NOÉS"



Maître d'ouvrage : Altitude Lotissement

---

DEPARTEMENT DE L'EURE

Commune de VAL DE REUIL

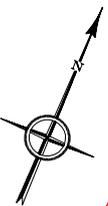
ALTITUDE LOTISSEMENT

Lotissement "Domaine des Noés"

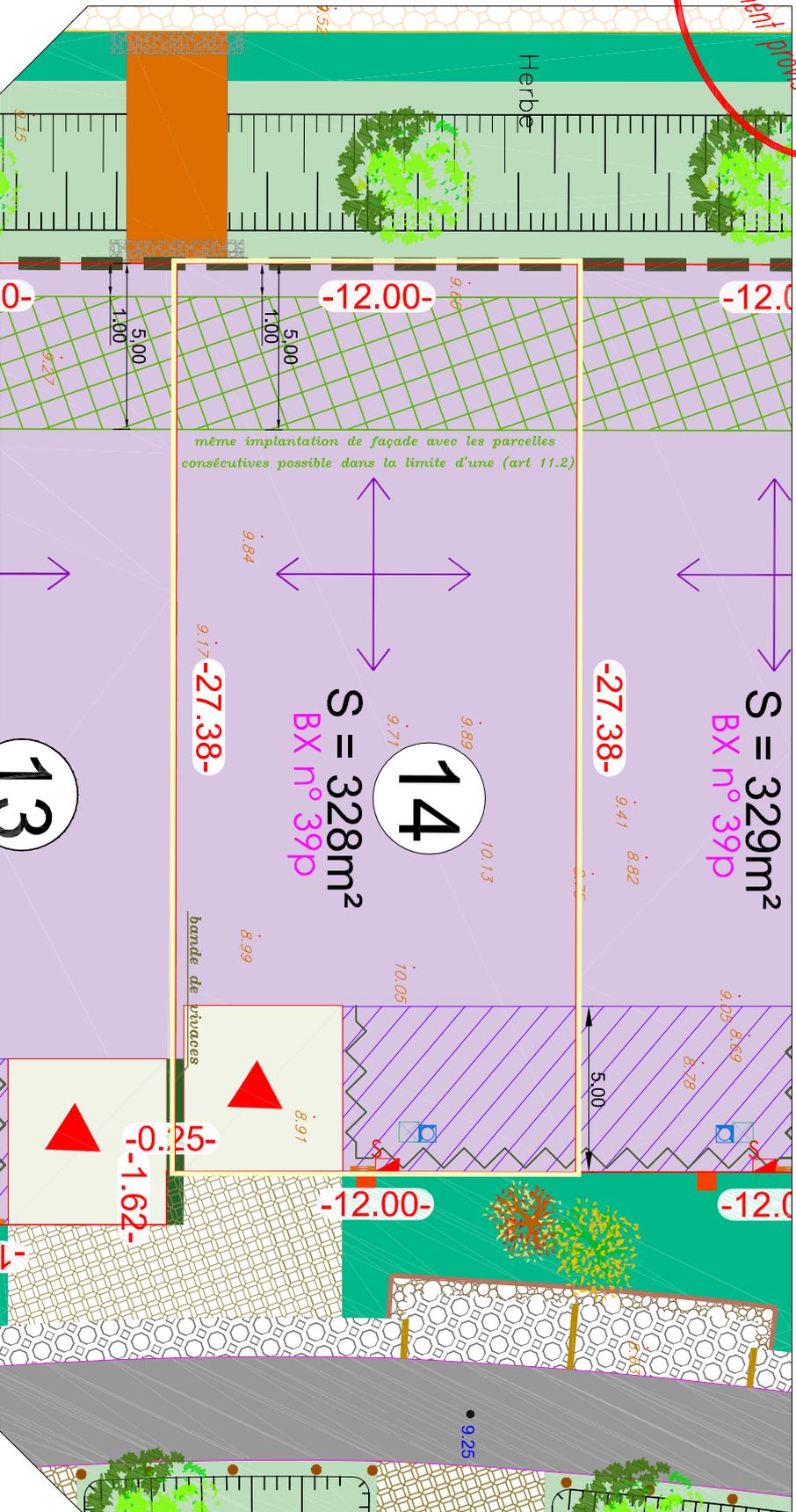
# Plan de vente et de bornage : Lot n° 14

Section BX n° 39p

Echelle 1/200



Document provisoire



## LEGENDE

- : borne cadastre
  - : borne nouvelle
  - : cotation parcelaire (m)
  - : cotation altimétrique du terrain naturel avant travaux (m)
  - : cotation altimétrique projet (m)
  - : référence cadastrale
  - : limite de la zone bleue du PPRi
  - : parcelle d'habitation en lot Bure (moyenne 330m²)
  - : parcelle d'habitation de maison isolée (moyenne 356m²)
  - : localisation obligatoire de l'entrée charretière (zone d'accès privé non close)
  - : localisation obligatoire de l'accès véhicule au lot (garage)
  - IMPLANTATION DU BÂTI**
    - : Implantation de la façade principale à l'alignement OU dans une bande de 1 à 5m
    - : Dispositif de clôture selon détail B
    - : Implantation de la façade principale en venant dans une bande de 2 à 5m
    - : zone d'implantation limitée à des constructions
    - : zone non esthétique
    - : zone de constructions comportant un traitement de façade en bois
    - : sens obligatoire de l'allège principal
  - TRAITEMENT PAYSAGER**
    - : bande paysagère à l'interface avec les rues de l'Eure
    - : obligation de plantation selon le plan végétal renseigné dans le règlement
    - : bande paysagère dédiée à la gestion hydraulique à l'interface avec la zone au sud
    - : obligation de plantation selon le plan végétal renseigné dans le règlement
  - TRAITEMENT DE LA LIMITE ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ**
    - : dispositif de clôture de type 1 comprenant plantations
    - : dispositif de clôture de type 2 comprenant plantations
    - : dispositif de clôture de type 3
    - : plantation d'une bande de vivaces obligatoire selon palette végétale, à l'interface entre deux accès d'entrée charretière
  - TRAITEMENT DE LA LIMITE ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ**
    - : branchement eaux usées
    - : branchement telecom
    - : branchement élec. B.T
    - : branchement eau potabile
    - : branchement gaz
- Se référer au règlement écrit (pièce PA10 du Dossier de Permis d'Aménager)

**A GÉOSE**  
GÉOMÈTRE-EXPERT  
Maxime Lecheur  
Maxime LECHEUR, B.T. 22  
27100 VAL DE REUIL  
Tel: 02 32 40 05 13 Fax: 02 32 56 59 91  
Courriel: maxime@geo-se.com

**GÉOMÈTRE - EXPERT**  
FOHIER n° 140619.dwg  
le 28/06/2016

Planimétrie rattachée au système RG93 GC49  
Altimétrie rattachée au système NGF IGN69

Nota : le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux, les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.